

Campagne *Coupez le moteur* du 11 au 25 février à Brossard
Un tour de clef qui rapporte gros à la planète!

Brossard, le 7 février 2018 – La Ville de Brossard lance à nouveau, cette année, la campagne *Coupez le moteur* sur tout le territoire. Cette campagne de sensibilisation vise à conscientiser la population aux impacts environnementaux engendrés par la marche au ralenti. Du 11 au 25 février, une surveillance accrue dans la Ville sera effectuée par le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) afin d'éviter que les citoyens laissent tourner le moteur de leur véhicule inutilement.

Un petit geste qui compte

Les véhicules automobiles sont l'une des sources d'émission de gaz à effet de serre (GES) les plus importantes au Québec. La Ville compte donc sur la collaboration de la population, particulièrement en cette période hivernale, afin que tous éteignent le moteur de leur véhicule lorsqu'il est immobilisé. Ainsi, par ce petit geste, nous contribuons ensemble à préserver notre environnement.

Rappel de la réglementation en vigueur

Il est interdit de laisser tourner inutilement le moteur d'un véhicule à l'arrêt. En effet, tout individu qui n'éteint pas le moteur de son véhicule lorsque celui-ci est immobilisé (pendant plus de trois minutes consécutives pour les moteurs à essence et pendant plus de cinq minutes pour les moteurs au diesel) est passible d'une amende pouvant atteindre 200 \$.



Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez **brossard.ca** ou composez le 450 923-6311.